

Conseil d'établissement

Réunion ordinaire, le mardi 26 mars 2024 à 19 h. à Du Goéland

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour; AD D
3. Approbation et suivi - procès-verbal du 30 janvier 2024; AP D
4. Affaires courantes – Suivis du 30 janvier 2024; I
5. Activités éducatives et/ou récréatives
 - a. Sorties AP
 - Atelier en serre pédagogique 30-04-2024 – 0\$
(Valérie Genest) (Andréanne Germain)
 - Atelier en serre pédagogique (Marilie Faucher) 12-03-2024 – 0\$
 - OSQ et Sépaq (Préscolaire/1^{er} cycle/Classes Régionales) ÉPSM – 10\$
6. Affaires nouvelles : (séance tenante) I D
 - a. Critères sélection Maternelle 4 ans
 - b. Campagnes de financement
 - Vente bûches
 - Souper spaghetti 29 mars
 - c. Horaire Écoles
 - d. Anglais intensif – sondage aux parents
 - e. Grille-Matières 2024-2025
 - f. Critères de la sélection de la direction d'école;
 - g. Activités proposées aux parents;
7. Correspondance I
8. Points d'information (au besoin) I
 - a. Information de la direction;
 - b. Information des enseignants
 - c. Information du service de garde par Mme Jessica Sauvageau-Garneau;
 - d. Information du comité de parents;

- | | |
|---|----|
| 9. Interventions du public; | I |
| 10. Prochaine réunion – 23 avril 2024 (à valider) | I |
| 11. Levée de l'assemblée; | AD |

Légende en lien avec la responsabilité du conseil d'établissement

- AD : adopté (signifie qu'il est possible de le modifier, l'amender ou le recevoir tel quel)
- AP : approuve (signifie qu'il est possible de donner son accord, une proposition peut être revue et soumise à nouveau)
- I : information
- C : consultation
- D : Un document sera présenté